

**Commune d'AILLY-SUR-NOYE**  
**Conseil Municipal du 28 février 2024**  
**Extrait du registre des délibérations**

n°2024-02-28-06

**Date de la convocation**

21/02/2024

Convoqués : 23

Présents : 15

Représentés : 2

Absents : 6

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Edith DELBEY, Vincent DAINE

**Étaient représentés :** Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corinne ROSE, Christine BOURDELLE-PATRICE par Pierre DURAND

**Étaient absentes excusées :** Marie-Hélène MARCEL

**Étaient absents non excusés :** Marylène FRANZ, Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

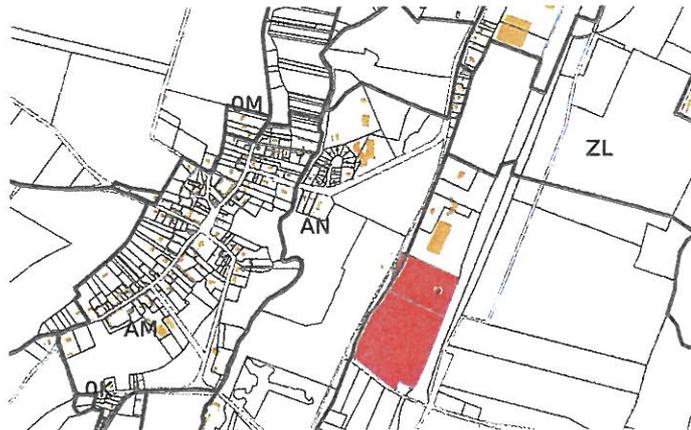
Dans le cadre de la convention d'intervention foncière, la commune souhaite que la SAFER intervienne pour l'acquisition et la mise en réserve des parcelles cadastrées ZK3 et ZK 4, propriété des consorts DERLY, d'une surface totale de 4ha 97a 50ca.

**OBJET :**

Patrimoine

Proposition de mise en  
réserve parcelle ZK 3  
et ZK 4 –

SAFER



La SAFER procédera aux négociations pour la vente amiable avec les propriétaires et apportera son concours technique, notamment par la réalisation des études agricoles préalables et en assurant la gestion temporaire des terres jusqu'à leur utilisation effective par la commune.

## Suite et fin délibération n°2024-02-28-06

Le budget de cette acquisition est le suivant :

## AILLY-SUR-NOYE

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Surface	NC	Observations
SUR LE MARAIS	ZK	3		1ha 50a 10ca	T	Libre d'occupation
LE POTEAU	ZK	4		3ha 47a 40ca	T	Libre d'occupation
Total surface				4ha 97a 50ca		

Propriétaire : Cts DERLY

Type acquisition : Amiable

Date acquisition : En cours

Notaire : Me CORNU Anne-Laure à Ailly-sur-Noye

A) Prix Principal d'acquisition	75 625,00 €
Indemnité de résiliation de bail	19 900,00 €
B) Frais d'acquisition	3 000,00 €
<b>Sous-Total A+B</b>	<b>98 525,00 €</b>
C) Honoraires de la Safer :	
Forfait de 1 200,00 €	1 200,00 €
8,5 % de A	8 119,63 €
<b>Sous-Total C</b>	<b>9 319,63 €</b>
D) Frais financiers engagés par la Safer	1 715,98 €
5,225 % de A+B sur 4 MOIS	
<b>TOTAL</b>	<b>109 560,60 €</b>

Cent neuf mille cinq cent soixante euros et soixante centimes

PRIX DE REVIENT = valeur d'attribution

Montant mis à disposition par : Commune de Ailly-sur-Noye  
auprès de la Safer Hauts de France (Préfinancement)

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

## Pour : 15 votes

Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Patrick BERMOND, Edith DELBEY, Vincent DAINE, Anne-Marie LATEUR (pouvoir à Maryse-Corinne ROSE), Christine BOURDELLE-PATRICE (pouvoir à Pierre DURAND)

## Abstention : 2 votes

Frédéric PINOIT et Richard BENOIT

## Décide :

- D'approuver l'achat des parcelles cadastrées ZK3 et ZK4 par la SAFER, suivant le budget présenté ci-dessus et conformément à la convention d'intervention foncière,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2024,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance  
Jean-Noël LECOINTE




Le Maire  
Pierre DURAND